



20 mars 2015

(15-1613)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 20 mars 2015, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

Electronic Import Inspection Application and Certification of Imported Products and Foreign Establishments; Amendments to Facilitate the Public Health Information System (PHIS) and Other Changes to Import Inspection Regulations (Demande électronique d'inspection des importations et certification des produits importés et des établissements étrangers; modifications visant à simplifier le système d'information sur la santé publique (PHIS) et autres modifications intéressant la réglementation sur l'inspection des importations)

RÉSUMÉ: Le Service de la sécurité sanitaire et de l'inspection des aliments (FSIS) repousse au 18 mars 2015 la date d'entrée en vigueur des prescriptions relatives aux certificats d'inspection étrangers afin de faire en sorte que les pays disposent d'assez de temps pour s'adapter aux nouvelles prescriptions en matière de communication de données additionnelles sur les produits.

Accès au texte: <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2015-03-12/html/2015-05670.htm>

Notification initiale: <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/FR-2012-11-27/html/2012-28751.htm>

Le présent addendum concerne:

- Une modification de la date limite pour la présentation des observations
- La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation
- Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié
- Le retrait d'une réglementation projetée
- Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur
- Autres:

Délai prévu pour la présentation des observations: (Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)

- Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (jj/mm/aa): Sans objet

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Pour tout complément d'information, s'adresser à: Dan Engeljohn, Assistant Administrator, Office of Policy and Program Development, FSIS, US Department of Agriculture, 1400 Independence Avenue SW., Washington, DC 20250-3700. +(202) 205 0495

Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

United States SPS National Notification Authority, USDA Foreign Agricultural Service, International Regulations and Standards Division (IRSD), Stop 1014, Washington D.C. 20250.

Téléphone: +(1 202) 720 1301.

Fax: +(1 202) 720 0433.

Courrier électronique: us.spsenquiry@fas.usda.gov
